



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 11 juin 2008 — N° 97

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 08.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Taillon (Chauveau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 396 Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Justice, dépose :

L'entente sur la prestation des services policiers entre le Conseil des Abénakis de Wôlinak, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada et le gouvernement du Québec;
(Dépôt n° 1060-20080611)

L'entente sur la prestation des services policiers entre le Conseil de bande d'Odanak, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada et le gouvernement du Québec;
(Dépôt n° 1061-20080611)

L'entente sur la prestation des services policiers entre le Village de Naskapi de Kawawachikamach, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada et le gouvernement du Québec;
(Dépôt n° 1062-20080611)

11 juin 2008

L'entente sur la prestation des services policiers entre le Conseil de la nation Anishnabe du Lac Simon, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 1063-20080611)

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de la Société des établissements de plein air du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1064-20080611)

M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel de la Société générale de financement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007.

(Dépôt n° 1065-20080611)

Dépôts de rapports de commissions

M. Taillon (Chauveau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, en vertu de la *Loi sur l'administration publique*, a entendu : le 30 janvier 2008, le sous-ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant le rapport annuel de gestion 2006-2007 du ministère; le 31 janvier 2008, le sous-ministre des Ressources naturelles et de la Faune et le président de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, dans le cadre du suivi des travaux de la Commission sur la réforme cadastrale; le 13 février 2008, le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux et le président-directeur général de la Corporation d'hébergement du Québec, concernant la Gestion des projets immobiliers (rapport du Vérificateur général 2005-2006, tome I, chapitre 3) et le Suivi de la gestion des immeubles dans le

11 juin 2008

réseau de la santé et des services sociaux (rapport du Vérificateur général 2005-2006, tome I, chapitre 5); et le 2 avril 2008, les auditions concernant la Vigie relative aux grands projets d'immobilisation du gouvernement : Projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal (rapport du Vérificateur général 2005-2006, tome II, chapitre 7). La Commission a également tenu des séances de travail le 28 novembre 2007, les 30 et 31 janvier, 1^{er} et 9 avril, 22 mai et 3 juin 2008 relativement à ce mandat. Le rapport contient 14 recommandations.

(Dépôt n° 1066-20080611)

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 10 juin 2008, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée.

(Dépôt n° 1067-20080611)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Côté (Dubuc) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 386 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande de report du projet de loi n° 50, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines.

(Dépôt n° 1068-20080611)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Proulx (Trois-Rivières) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 380 citoyens et citoyennes de la Mauricie, concernant la prévention de l'exploitation financière des aînés en modifiant les procurations.

(Dépôt n° 1069-20080611)

11 juin 2008

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Malavoy (Taillon) dépose :

Un document, en date du 1^{er} août 2005, concernant le projet de construction d'un complexe immobilier par l'Université du Québec à Montréal sur le site de l'îlot Voyageur.

(Dépôt n° 1070-20080611)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), M. Caire (La Peltrie) et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale du don de sang et la Journée mondiale du don de sang qui se tiendra le 14 juin prochain, et qu'elle réitère l'apport de l'Association des bénévoles du don de sang.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Laporte (L'Assomption) et Mme Malavoy (Taillon) proposent conjointement une motion concernant le dossier de l'Université du Québec à Montréal; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

11 juin 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Diamond (Marguerite-D'Youville), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Bouchard (Vachon) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'air pur;

QU'à cette occasion, elle souligne le travail de tous les intervenants du milieu écologique qui oeuvrent à faire la promotion de l'air pur et, incidemment, d'un milieu de vie sain.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. De Martin (Huntingdon), M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et M. Trottier (Roberval) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la réussite du Club agroenvironnemental du bassin La Guerre à Saint-Anicet, qui s'est vu décerner le premier prix dans la catégorie Éducation à l'environnement des Prix canadiens de l'environnement;

QU'elle souligne son initiative et ses efforts à élaborer et mettre en application de nouvelles pratiques qui ont contribué à une amélioration significative de la qualité de l'eau dans le bassin versant et qui leur a mérité ce prix.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), M. Bédard (Chicoutimi), M. Côté (Dubuc), M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Trottier (Roberval), Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

11 juin 2008

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne en ce 11 juin le 170^e anniversaire du début du peuplement permanent du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

QU'elle rappelle que c'est le 11 juin 1838 que des membres de la Société des Vingt-et-un arrivent dans le Bas-Saguenay en provenance de Charlevoix pour l'exploitation forestière puis le développement de l'agriculture dans la région; bonne fête aux gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean!

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Lévesque (Lévis) et M. Turp (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale appuie l'initiative des promoteurs de l'organisme Point Québec auprès de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers pour l'obtention d'une extension générique du premier niveau (gTLD) dans l'Internet exclusive au Québec (.quebec/.que/.qc);

QU'elle appuie cette demande pour aider au succès de nos entreprises et faire progresser les intérêts du Québec sur la scène internationale.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Turp (Mercier) dépose :

La liste des organisations ayant appuyé l'initiative de Point Québec et ses démarches auprès de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers.
(Dépôt n° 1071-20080611)

Le débat terminé, la motion est adoptée.

11 juin 2008

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 93, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 47, Loi sur le transfert de valeurs mobilières et d'autres actifs financiers; et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi sur les instruments dérivés;
- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux relativement au contrat octroyé à Attractions Hippiques;
- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin de procéder à l'approbation du document de consultation en regard du mandat d'initiative sur l'itinérance.

11 juin 2008

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 6, 12, 13, 14, 19, 20 et 26 février 2008, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard de son mandat d'initiative portant sur la gestion des matières résiduelles au Québec. Ce rapport contient des recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint : le temps sera réparti entre les groupes parlementaires, qui disposeront d'une enveloppe de temps correspondant à la proportion des sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée; le temps non utilisé par un groupe sera transféré aux deux autres groupes, selon la proportion des sièges qu'ils détiennent; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 12 h 59, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

11 juin 2008

La séance reprend à 15 h 04.

Adoption

M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 81, Loi portant sur la modernisation de la gouvernance de La Financière agricole du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 81 est adopté.

Mme Boulet, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, Mme Boulet, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 55 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'elle indique.

La motion est adoptée.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

L'amendement de Mme Boulet, ministre des Transports, au projet de loi n° 55 est étudié et adopté en commission plénière.

11 juin 2008

Le projet de loi n° 55, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 55.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 55 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 10 juin 2008, sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives, ainsi que les amendements transmis par M. Pelletier, ministre responsable des Affaires autochtones.

Le débat terminé, les amendements sont adoptés à la majorité des voix.

Le rapport amendé est adopté à la majorité des voix.

À 16 h 18, à la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 03.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 236 et 237 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le principe du projet de loi n° 93, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec, soit maintenant adopté.

11 juin 2008

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 93 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 93 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

Adoption

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le projet de loi n° 82, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 82 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 12 juin 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 21 h 34, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 12 juin 2008, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET